

Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général
Mesdames messieurs les Représentants des maires, des Enseignants et des Familles,

Le Conseil Départemental des Parents d'Elèves des Pyrénées Atlantiques s'est associé au mouvement de boycott du Conseil Départemental de l'Education Nationale initialement prévu le 08 novembre dernier. Ce faisant nous avons voulu manifester notre mécontentement et notre désapprobation sur le sort réservé à l'Education Nationale par le Président Macron et le Gouvernement Philippe, leurs décisions s'ajoutant aux réformes précédentes en accentuant leur nocivité pour le parcours scolaire de nos enfants. Les récentes annonces gouvernementales et les projets de réformes nous ont confortés dans notre position.

Concernant Parcours-Sup, les différentes académies refusent de nous faire remonter le nombre d'étudiants sans affectation. Ils seraient officiellement selon la Ministre de l'enseignement supérieur 6000 aujourd'hui. Mais combien ont abandonné, combien se sont pliés à un choix qui n'était pas le leur, après des semaines d'attente. Nous considérons cette plate-forme comme un échec total. Et par le biais de ce CDEN nous attendons du gouvernement des aménagements drastiques, voire l'abandon pur et simple de ce système qui favorise ostensiblement les enseignements privés au détriment de l'enseignement public.

L'orientation des élèves est une question qui se murie dans le temps. La rencontre avec des personnels qualifiés, avec le monde de l'entreprise ou des établissements d'études supérieures doivent contribuer à affiner le choix des élèves mais aussi à voir avec eux le travail qu'il leur reste à accomplir pour accéder à leur choix. Mais là où des moyens supplémentaires et adaptés au monde actuel seraient nécessaires, les annonces gouvernementales font état de suppression de postes de personnels enseignants et administratifs dans le 2nd degré ainsi que la suppression progressive des CIO, remplacés par des « psychologues scolaires ». Cela entraîne irrémédiablement une dégradation des propositions et des projets d'orientation des élèves au 2nd degré. Nous avons pu le constater lors des commissions d'appels des 2^{ndes} et 3^{èmes}, où certains élèves n'ont été vus qu'une seule fois sur l'année!!

Les projets d'orientation des élèves doivent être travaillés plus en amont, et plus sérieusement.

Comble de l'incohérence le Ministre Blanquer a annoncé le 17/09/2018 la suppression de 2600 postes dont 1800 postes d'enseignants, leur promettant en même temps une augmentation de leur niveau de vie par le biais des heures supplémentaires. Alors qu'en même temps, la perspective est une augmentation des élèves du 2nd degré de 30 000 élèves par an pendant trois ans. C'est une véritable aberration ! Moins d'enseignants entrainera automatiquement des classes surchargées, moins de suivi des élèves en difficulté et/ou de moins bonne qualité, des professeurs, par ailleurs déjà très sollicités, complètement démunis, et des élèves qui, comme d'habitude, se tourneront vers le privé. Nous nous demandons d'ailleurs si ce n'est pas le but premier du Ministre de l'EN de ce quinquennat. Lors de son allocution radiophonique, M. Blanquer a parlé des enseignants, de son ministère, du budget, des fonctionnaires mais n'a fait aucune allusion au bien être des élèves....

Mais un projet de réforme est en cours concernant les formations des enseignants et visant à assouplir les recrutements des personnels enseignants voire, par exemple, de mettre des CPE en remplacement alors qu'ils ne seraient pas encore formés à la pédagogie des enseignements. Nous sommes très interrogatifs et même dubitatifs quant à la mise en place de ces futurs

enseignants, du nombre d'heures attribuées, et surtout, de la qualité des enseignements promulgués.

Alors qu'aujourd'hui encore nous subissons les conséquences de la fermeture des IUFM sous la présidence Sarkozy, le gouvernement actuel serait-il tenté de faire quelque chose de ressemblant pour le 2nd degré ?

Concernant le 1^{er} degré, nous dénonçons le fait que la gestion des données personnelles et des résultats de ces évaluations soient actuellement stockées sur une plateforme numérique située en Irlande et gérée par l'entreprise à l'éthique contestable, AMAZON. En effet, Amazon n'est pas une entreprise connue pour sa philanthropie mais plutôt pour son adhésion à un modèle ultralibéral qui est loin des valeurs de la FCPE. Si le ministère de l'Education Nationale a confirmé les faits, qu'en est-il de la sécurité de ces données ? Les parents d'élèves ont été mis devant le fait accompli. Les évaluations prochaines concernant le 2nd degré seront elles gérées de la même façon ?

Pourtant l'Education Nationale est dotée d'une Direction de l'Évaluation, la Prospective et la Performance, la DEPP, qui devrait être en mesure d'assurer l'analyse des données dans le respect des missions du service public garantissant ainsi que les informations ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Il existe aussi au sein de l'Education Nationale des enseignants référents pour les usages du numérique (ERUN) qui eux aussi devraient être en mesure de participer à l'exploitation des informations tirées des évaluations à des fins strictement pédagogiques.

Si le dédoublement des classes de CP et CE des zones en REP+ est une bonne décision, nous constatons que de le réaliser à moyens quasi-constants se fait au détriment des écoles rurales ou des écoles à effectifs d'élèves réduits, en les sommant de procéder à des regroupements pédagogiques. Alors qu'en effectuant ces dédoublements il est admis l'intérêt d'une telle mesure, on impose en même temps des classes surchargées dans d'autres écoles. Faut-il attendre que tous les élèves de France soient en difficulté pour mesurer la nocivité de cette méthode ?

Ainsi, sur le plan local, dans le secteur de Pau nord nous assistons depuis la rentrée 2017 au jeu de la classe musicale entre les écoles Pierre et Marie-Curie, les Lilas et Hippodrome alors que des élèves de l'école des quatre coins du monde apprennent dans des algécos installés devant l'établissement. Et que vaut un plan d'alerte intrusion dans de telles conditions ?

Alors pour la rentrée prochaine, quelle école devra subir la fermeture d'une classe ?

La FCPE vous propose l'école Marca, puisque le travail est déjà bien avancé avec 17 enfants qui se sont retirés de cette école. Petit trait d'humour noir de notre part tant la situation dans cette école nous préoccupe et tellement vos propos, Monsieur le Directeur Académique, nous ont déçus. Mais nous n'avons pas été surpris puisqu'en 2014 vous aviez tenu des propos similaires à l'encontre des parents d'élèves, lors de l'épisode d'intoxication suite à la rénovation du Collège d'Artix. Quand vous traitiez les parents d'hystériques, le Principal accusait les élèves de simuler leurs malaises. Et pourtant, les analyses de l'air ont bien montré des concentrations excessives de composés organiques volatiles pouvant expliquer ces malaises.

Mesdames, messieurs, pour votre information, depuis la rentrée de septembre des parents d'élèves de l'école Marca de PAU se mobilisent pour dénoncer le comportement d'une enseignante d'une classe de CM1. Le mois dernier, suite à des plaintes déposées, la Procureure de la République de PAU a pris une décision de justice en reconnaissant : « ... que

certaines des **faits rapportés s'analysent en faits pénaux** et traduisent des comportements d'atteinte à l'intégrité de la personne, ayant occasionné un trouble psychologique aux enfants tant directement visés qu'à ceux qui en ont été les témoins ». Dans ce cadre, « ...il s'agira pour Madame X, de se **soumettre durant les 9 mois de l'année scolaire à un suivi adapté** qui lui permettra de maîtriser ses accès d'irritation, ses faiblesses et de travailler sur la remise en cause de ses comportements, avec comme obligation de justifier ... ».

Mais l'Inspection Académique persiste et signe et **l'institutrice est maintenue à son poste, malgré de nouveaux faits.**

Bien des salariés français apprécieraient un tel soutien de leur hiérarchie et c'est, Monsieur le Directeur Académique, tout à votre honneur. Mais maintenir une enseignante dans une telle situation nous apparaît dangereux pour les enfants mais aussi pour cette personne elle-même et pour l'image de l'Education Nationale, une fois de plus. Nous espérons que vous saurez trouver sans tarder une alternative qui permette aux enfants d'apprendre dans des conditions respectueuses de leur bien-être, qui rétablisse la confiance dans cette école publique et qui préserve l'intégrité de cette enseignante. Il va de soi que les syndicats d'enseignants contribueront à cette solution, en tous cas nous l'espérons, car du côté politique, M. Bayrou, Maire de PAU, qui vient enfin de répondre au bout d'un mois et demi au courrier des parents, leur explique qu'il ne pouvait rien faire.

Sa réponse est d'autant plus cocasse que le MoDem a inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, lors de sa niche parlementaire du 29 novembre 2018, la nouvelle proposition de loi relative à l'interdiction des « violences éducatives ordinaires », proposition signée par 50 députés et soutenue par des élus de tous bords politiques.

Abordons maintenant la question de la salubrité publique. Selon un rapport de 2016, 85% des 63 000 établissements scolaires de France comptent au moins un bâtiment construit avant l'interdiction de l'amiante, en 1997. Et un tiers des écoles maternelles et primaires du pays ne posséderaient pas le Dossier technique amiante (DTA), pourtant obligatoire.

Monsieur le Préfet, où en sommes-nous dans notre département sur ce sujet ? Pourrait-on être destinataire d'un bilan du diagnostic amiante et Composés Organiques Volatiles (COV) des établissements du Département ? Nous vous serions grés de votre retour.

Pour rester sur le thème de la santé publique, le scandale sanitaire lié aux rejets Valproate de Sodium de l'usine SANOFI basé à Mourenx interpelle toute la population et en particulier les parents d'élèves des nombreux établissements scolaires du bassin de Lacq.

Mr Le Préfet, les normes sont-elles à présent respectées ? Pouvez-vous démentir les propos avancés par la SEPANSO et France NATURE ENVIRONNEMENT qui prétendent que vous avez autorisé l'émission de 5 fois plus de Valproate de Sodium dans l'air que ce qui était autorisé dans l'arrêté de réouverture ?

Et pour terminer sur un sujet plus léger, nous abordons les élections des représentants des parents d'élèves. Dans la plupart des établissements scolaires, les élections au Conseil d'école ou au Conseil d'Administration se déroulent correctement. On observe cependant ici et là quelques anomalies.

Par exemple, au Lycée Saint-Cricq, le Proviseur a accepté la liste des candidats de la BPE qui contient un parent ... qui n'est plus sur la liste électorale de l'établissement et dont l'enfant est maintenant scolarisé ... dans le privé !!!

A l'école d'Hendaye ville, la Directrice a voulu imposer le vote unique par correspondance, elle s'est accordé le droit de rajouter des parents sur la liste FCPE et contrairement au règlement électoral, elle n'avait pas convoqué la commission électorale...

Monsieur le Directeur Académique, même si vous le faites certainement déjà il faudrait peut-être insister un peu plus et rappeler aux différents personnels de direction qu'il existe un ensemble de procédures qui doivent être respectées, même en l'absence d'enjeu électoral.

Il serait bon de faire un rappel du règlement électoral et des procédures à l'ensemble des directeurs d'établissements afin d'éviter d'éventuelles annulations d'élections.

Par ailleurs la FCPE vous a déjà interpellé sur la question des horaires des conseils de classe afin qu'ils se déroulent à des heures compatibles avec la disponibilité des parents d'élèves. Nous espérons ne pas avoir à revenir sur le sujet.

Nous avons listé bien d'autres points comme le logement des internes, les cantines scolaires... mais je pense que nous avons fait assez long, nous les réservons pour un autre CDEN ou pour les médias. Soyez assurés que les parents FCPE restent très vigilants, sont prêts à se mobiliser avec l'ensemble des partenaires du monde de l'éducation mais aussi avec des partenaires d'horizons divers, car dans beaucoup de domaines les mêmes mauvais choix politiques produisent des effets désastreux.